Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-213500648-20260430-2026_021-DE

2026/021

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de La Chapelle de Brain

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Commune de La Chapelle de Brain
Le : 30/04/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 30 Avril à 19:15, le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle de Brain s'est réuni à la Mairie de La Chapelle-de-Brain, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MORISOT Yohann, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 24/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24/04/2026.

Présents : M. MORISOT Yohann, Maire, Mmes : FONTAINE VILLERIO Virginie, GAUVIN-GEFFLOT Emilie, GUEMENE Laurence, HEUZÉ Céline, LEFEVRE Marie-Christine, MEHA Déborah, MOREL-SOGLIUZZO Nathalie, MM : BISSON Benoit, DANET Tony, DAVAL Rodolphe, KERAVEL Bruno, MOUROUX Grégoire, RANDONNET Sébastien

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MARTEL Jeannick à M. KERAVEL Bruno

A été nommé(e) secrétaire : Mme MOREL-SOGLIUZZO Nathalie

2026/021 – Composition des commissions municipales

Le conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil (art. L 2121-22 du CGCT).
Les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux.
Dans les communes de plus de 1000 habitants, elles se doivent de respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. Il peut déléguer sa présidence à un adjoint selon sa délégation.
Il est proposé de créer six commissions municipales chargées d'examiner les projets communaux :

1) budget / finances
2) bâtiments communaux / urbanisme
3) voirie / environnement / développement durable
4) santé / social
5) jeunesse / vie scolaire / vie associative
6) culture / animation / vie économique / tourisme

Le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission est variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques, avec un maximum fixé à six membres, présidence non incluse.
La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale :
la répartition du Conseil Municipal étant de 12 membres issus de la liste majoritaire (80 % de l'effectif) et de 3 membres issus de la liste minoritaire (20% de l'effectif), chaque commission peut être composée hors présidence au maximum de 5 membres issus de la liste majoritaire et 1 membre de la liste minoritaire.

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-213500648-20260430-2026_021-DE

2026/021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

DECIDE de créer les commissions municipales suivantes :

BUDGET – FINANCES	- **Yohann MORISOT** - Emilie GAUVIN-GEFFLOT - Benoit BISSON - Rodolphe DAVAL - Nathalie MOREL-SOGLIUZZO - Bruno KERAVEL - Sébastien RANDONNET
BATIMENTS COMMUNAUX **URBANISME**	- **Sébastien RANDONNET** - Grégoire MOUROUX - Tony DANET - Benoit BISSON - Nathalie MOREL-SOGLIUZZO - Rodolphe DAVAL - Laurence GUÉMÉNÉ
VOIRIE **ENVIRONNEMENT** **DEVELOPPEMENT DURABLE**	- **Grégoire MOUROUX** - Sébastien RANDONNET - Benoit BISSON - Nathalie MOREL-SOGLIUZZO - Tony DANET - Rodolphe DAVAL - Bruno KERAVEL
SANTE **SOCIAL**	- **Marie-Christine LEFEVRE** - Déborah MÉHA - Virginie FONTAINE-VILLERIO - Céline HEUZÉ - Yohann MORISOT - Jeannick MARTEL - Grégoire MOUROUX
JEUNESSE **VIE SCOLAIRE** **VIE ASSOCIATIVE**	- **Marie-Christine LEFEVRE** - Déborah MÉHA - Virginie FONTAINE-VILLERIO -Tony DANET - Emilie GAUVIN-GEFFLOT - Jeannick MARTEL - Grégoire MOUROUX
CULTURE **ANIMATION** **VIE ECONOMIQUE** **TOURISME**	- **Déborah MÉHA** - Emilie GAUVIN-GEFFLOT - Marie-Christine LEFEVRE - Benoit BISSON - Yohann MORISOT - Laurence GUÉMÉNÉ

2026/021

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-213500648-20260430-2026_021-DE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 04/05/2026

Le Maire
Yohann MORISOT

Secrétaire de séance
Mme MOREL-SOGLIUZZO Nathalie

Publicité des actes de la commune par publication papier le